

## GROUPE DES ÉLUS « PAVILLY DEMAIN »

### La Poste : les Pavillais se mobilisent

Pourquoi le groupe «Pavilly Demain» n'a pas voté la motion de la défense de la poste lors de la séance du conseil municipal du 14 Septembre 2009 ?

Cette motion de la majorité reprenait entre autre l'attachement de la municipalité à la Poste de Pavilly et laissait le soin au législateur de garantir la pérennité des bureaux de poste (c'était la moindre des choses). Nous avons alors expliqué que nous étions en parfait accord avec ces arguments, mais devant le refus d'organiser la votation citoyenne, but principal de la revendication du Comité National pour le Service Public Postal, nous avons précisé que nous voterions contre cette motion.

Aussitôt, la majorité a exploité notre vote négatif pour répandre une rumeur dans la commune affirmant que nous étions pour la suppression du bureau de poste de Pavilly. Or, pendant que les colistiers du Maire répandaient la rumeur, nous nous sommes rapprochés des agents postaux pour leur expliquer notre vote et leur soumettre notre idée : **organiser nous même la votation citoyenne puisque le Maire s'y refusait.** L'idée les a immédiatement séduits. La motion votée en Conseil Municipal ressemblait en effet à toutes les motions des communes plutôt favorables à la majorité présidentielle qui refusaient d'organiser la votation, ne souhaitant pas aller à l'encontre du projet gouvernemental.

Dès lors l'organisation de la votation citoyenne du 3 Octobre a été préparée avec la rédaction d'un tract qui a été distribué dans toutes les boites aux lettres des Pavillaises et Pavillais ainsi que sur le marché de notre Chef lieu de Canton. Et comme toutes les communes de gauche du département, vos élus du groupe «Pavilly Demain» ont tenu le Samedi 3 Octobre au matin l'urne devant le bureau de poste. A cette occasion et pendant ce court créneau de trois heures, 404 Pavillais se sont déplacés pour voter, tous dans le sens de l'attachement à la sauvegarde des services publics et en particulier de la Poste.

Nous tenons à féliciter toutes les personnes qui se sont déplacées pour obtenir ce remarquable résultat et également remercier celles qui n'ont pu s'y rendre mais qui ont manifesté un soutien à notre initiative. Il est fort regrettable qu'aucun des vingt quatre membres de la majorité municipale se disant attachés à la sauvegarde de leur bureau de poste ne soit venu voter de peur peut être de contrarier la procédure et la ligne gouvernementale...

Le groupe « Pavilly Demain »  
Pascal MARCHAL, Président du Groupe  
Michèle DEMARES – Vanessa VINCENT-DUMESNIL  
Yannick ROBICHON – Patrick DOUILLET

## GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES « PAVILLY-ÉNERGIE »

### Bien lire ses feuilles d'imposition

Vous avez été nombreux à attirer mon attention sur l'augmentation du montant de votre impôt 2009 (taxe d'habitation et taxes foncières).

Pour la bonne compréhension de cette augmentation, il faut se rapporter à la dernière page de votre imposition et en analyser chaque colonne où figure le nom de la structure ou de la collectivité qui détermine le montant de l'impôt attendu et qui lui est reversé.

Ainsi pour 2009 vous constaterez que l'augmentation revient en partie à la colonne « Département » qui a augmenté de 15% la part lui revenant.

Sans avoir ici à dénoncer ou à justifier cette augmentation importante votée par l'Assemblée Départementale où siège M. Marchal, je m'interroge sur le comportement de ce dernier qui, en sa qualité de Conseiller Municipal et au nom du groupe «*Pavilly Demain*», demande une diminution des impôts locaux afin de redonner du pouvoir d'achat aux Pavillais et... approuve dans le même temps une augmentation de 15% de l'impôt départemental que payent également tous les Pavillais !

Qu'en serait-il si *demain à Pavilly*, il devait diriger les finances de la commune ?

### Défense du service public; autre incompréhension !

Lors du Conseil Municipal du 14 septembre dernier et afin de répondre à diverses sollicitations concernant le changement de statut de la Poste, M. le Maire propose en début de séance d'ajouter cette question à l'ordre du jour. Après accord des membres du Conseil, la question est débattue en fin de séance. Au cours de ce débat, M. le Maire, tout en rappelant son attachement au service public, précise qu'une commune ne peut, à chaque demande d'un syndicat ou d'un parti politique, organiser une consultation de sa population.

Néanmoins, il propose le vote d'une motion à adresser au Ministère concerné, **demandant la continuité du service public postal** dont nous bénéficions aujourd'hui à Pavilly, chef lieu de canton.

Après une suspension de séance accordée par le Maire, la motion est soumise au vote des élus présents.

A la surprise générale, **les élus de l'opposition « Pavilly Demain » votent contre cette motion** qui est approuvée par la majorité municipale.

Encore une décision des élus de l'opposition difficile à comprendre !

*La fin de l'année 2009 se profile à l'horizon, et, au nom de tous les élus de la liste « Pavilly Energie », je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël, à vous ainsi qu'à votre famille, à tous ceux qui vous sont chers. En 2010 comme par le passé, vous pourrez compter sur nous, sur notre volonté de rendre Pavilly encore plus agréable.*

Pour les élus de la liste « Pavilly Energie »  
C. LEMESLE